

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 17
Procurations : 2
Votants : 19

N° 2025 6 4

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ le 15 OCTOBRE à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : vendredi 9 octobre 2025

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, DELGENES, ESTRADE, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE, PORTES et TOURAILLES.
Mmes DAGNAC, DESAINT, PONS, RIGAL, ROOU et SANEGRE.

A donné pouvoir :

Mme SALOMÉ à Mme PONS
M. ZAMBONI à M. MARETTE

Absents excusés :

Mrs DEJEAN, FONTA.
Mmes BELMAS, DARBAS, BRIQUET-BOISSIÈRE, GUILLEMAT, PITORRE et THIOUX.

Secrétaire de séance : Louis DARDIER

**OBJET Convention pour l'organisation d'activités
d'enseignement pendant le temps scolaire impliquant des
intervenants extérieurs 2025-2026**

Michel LABEUR, Adjoint en charge des questions scolaires, rappelle à l'assemblée l'aide indirecte apportée à l'école élémentaire Victor Hugo par la mise à disposition d'un intervenant extérieur dans la discipline des arts et de la culture, et sa prise en charge financière.

Une convention annuelle régit les conditions de cette mise à disposition qui concerne l'année scolaire 2025-2026.

A l'unanimité, l'assemblée,

➤ **autorise** la signature de cette convention par Monsieur Le Maire.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSBIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 10 novembre 2025

Le Maire,
Louis MARETTE



Le secrétaire de séance,
Louis DARDIER